



Union
Syndicale
Bruxelles
Commission

LETTRE OUVERTE A L'ATTENTION DU COMMISSAIRE OETTINGER

LA COMMISSION EUROPÉENNE DOIT RENFORCER LE SOUTIEN ET LES AMÉNAGEMENTS POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DANS CES ÉCOLES

[EN](#)

Bruxelles, le 30 janvier 2019

Les Écoles européennes, un réseau de 13 écoles intergouvernementales qui accueillent principalement les enfants des employés de l'Union européenne, font trop peu pour répondre aux besoins des enfants handicapés, ont déclaré **Human Rights Watch** et le Forum européen des personnes handicapées dans un rapport conjoint qui se fonde sur une enquête menée entre septembre et novembre 2018 rendu public récemment (janvier 2019).

L'UE et ses 28 États membres ont pourtant ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), **qui garantit aux enfants handicapés le droit à une éducation inclusive.**

Malgré les obligations qui s'imposent aux États en vertu de cette Convention, les Écoles européennes autorisent l'exclusion des enfants handicapés. Leur politique en matière de soutien éducatif stipule que « [L]es Écoles européennes ne proposent pas un système éducatif pleinement inclusif... [L'école] a le droit de se déclarer incapable de rencontrer les besoins de l'élève. »

Human Rights Watch a documenté les cas de 12 enfants et d'un jeune adulte souffrant de divers handicaps, inscrits dans cinq Écoles européennes (quatre à Bruxelles et une au Luxembourg) ou dont la demande d'inscription a été rejetée. Ces cas ont révélé l'existence d'un certain nombre de problèmes structurels au sein du système des Écoles européennes et qui touchent également les élèves d'autres Écoles européennes.

Or, dans son rapport 2018 et le plan d'action sur la diversité et l'égalité entre les

femmes et les hommes, la Commission européenne avait annoncé qu'elle demanderait une évaluation externe indépendante afin d'identifier et de traiter, à la lumière des observations et recommandations du Comité des Nations Unies, les problèmes de soutien éducatif dans les Écoles européennes.

Dans ce rapport de Human Rights Watch, il en ressort que dans certains cas, les enseignants ont averti les parents que leur enfant ne recevrait pas le soutien nécessaire. Dans d'autres, la direction de l'école a exhorté à de multiples reprises les parents à transférer leur enfant vers une école spécialisée en invoquant le fait que les Écoles européennes n'étaient pas inclusives et que leur enfant n'y avait pas sa place.

Nous savons pourtant combien changer d'école peut être extrêmement stressant pour un enfant. Nous savons aussi combien il est quasi impossible pour des parents expatriés de trouver une école avec des sections linguistiques différentes. De ce fait, certains parents doivent envisager aujourd'hui de quitter leur emploi à l'UE et retourner dans leur pays d'origine ou n'ont eu d'autre choix que d'envoyer leur enfant dans un pensionnat dans leur pays d'origine.

A l'heure actuelle la politique des écoles européennes ne permet qu'un seul curriculum, celui qui mène au Baccalauréat et ne permet aucune souplesse d'adaptation aux besoins, au potentiel et au mode d'apprentissage d'enfants handicapés. Il n'existe aucune alternative au Baccalauréat européen pour attester des progrès réalisés par un enfant qui a suivi un curriculum aménagé.

L'**Union Syndicale** demande de suivre les recommandations des recherches de « Human Rights Watch, »:

Au Conseil supérieur des Écoles européennes

- Adopter un plan d'action assorti d'un calendrier précis pour donner suite aux conclusions du rapport du Groupe de politique de soutien éducatif sur l'éducation inclusive et à l'évaluation de la Politique en matière de soutien éducatif du Conseil d'inspection mixte.
- Modifier la Politique en matière de soutien éducatif dans les écoles européennes afin de supprimer l'avertissement sur l'éducation inclusive et s'assurer que toutes les dispositions sont conformes à la CDPH.
- Adopter une politique en matière d'éducation inclusive, comprenant un engagement à fournir des aménagements raisonnables aux enfants handicapés.
- Mettre au point une formation des enseignants au handicap et à l'éducation inclusive à l'échelle du système, et assurer la qualification des enseignants

de soutien et des assistants de soutien.

- Former les assistants aux besoins correspondant à différents types de handicaps, et à la manière de soutenir un enfant handicapé en lui donnant les moyens de se prendre en charge et en lui assurant sa place dans la classe aux côtés de ses camarades de classe non handicapés.
- Introduire de la souplesse dans le curriculum menant au Baccalauréat européen.
- En plus de fournir les aménagements nécessaires pour permettre aux enfants handicapés d'obtenir le Baccalauréat européen, développer une certification reconnue par les États membres pour les enfants handicapés qui sollicitent un curriculum alternatif.
- Accepter la recommandation formulée dans le rapport du Groupe de politique de soutien éducatif sur l'éducation inclusive visant à accorder davantage d'autonomie aux écoles afin qu'elles puissent adapter le seuil du nombre maximum d'élèves si une classe compte plusieurs élèves bénéficiant de soutien intensif.
- Nommer une personne chargée de l'éducation inclusive au Bureau du Secrétaire général des Écoles européennes.

À la Commission européenne

- En tant que principal bailleur de fonds des Écoles européennes et institution chargée de la mise en œuvre de la CDPH par l'Union européenne, conduire le processus de réforme pour que les Écoles européennes soient inclusives pour ce qui touche aux enfants handicapés.
- A court terme, lorsque les enfants handicapés ne sont pas pris en charge par les Écoles européennes et doivent s'inscrire dans d'autres écoles privées, veiller à ce que les frais de scolarité soient intégralement remboursés. A long terme, veiller à ce qu'un financement suffisant soit disponible pour assurer un soutien et un des aménagements suffisants et appropriés dans les écoles européennes.

Dans un arrêt historique rendu en novembre 2018, un tribunal belge a pour la première fois infligé une amende à une école nationale pour avoir refusé d'inscrire un enfant handicapé :

<https://www.unia.be/fr/jurisprudence-alternatives/jurisprudence/tribunal-premiere-instance-anvers-7-novembre-2018>

Partageons l'expérience, construisons la solidarité. Rejoignez l'Union Syndicale.
Pour adhérer à l'Union Syndicale Bruxelles,
Faites un simple renvoi avec la mention
"Je veux adhérer"

UNION SYNDICALE BRUXELLES

Votre équipe Union Syndicale Commission: - Your Union Syndicale team at the Commission:



Alessandro Campo, Augusto González, Sophie Hottat, Ignazio Iacono, Christoph Janker, Olivier Le Dour, Daniela Mormile, Juan-Pedro Perez Escanilla, Olivier Petsch, Pietro Rossi, Carlo Scano

[WEB](#) [FACEBOOK](#) [EMAIL](#)

US BXL: J-70 Bloc C, (01/102) ' +32 2 29 60770

OPEN LETTER TO COMMISSIONER OETTINGER

-

THE EUROPEAN COMMISSION NEEDS TO STRENGTHEN SUPPORT AND AMENITIES FOR DISABLED CHILDREN IN THE EUROPEAN SCHOOLS

[FR](#)

Brussels, 30 January 2019

European Schools, a network of 13 intergovernmental schools primarily teaching children of European Union employees, do not do enough to accommodate the needs of children with disabilities, Human Rights Watch and the European Disability Forum said in a joint report released recently (January 2019).

The EU and its 28 Member States have yet ratified the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities (CRPD), **which guarantees children with disabilities the right to inclusive education.**

Despite states' obligations under the convention, European Schools allow the

exclusion of children on the basis of disability. Their Policy on the Provision of Educational Support states that “European Schools do not offer a fully inclusive education system.... [T]he school is entitled to declare itself unable to meet the needs of the pupil.”

Human Rights Watch documented the cases of 12 children and a young adult with a range of disabilities enrolled in five European Schools (four in Brussels and one in Luxembourg) or whose application for enrolment was rejected. These cases shed light on a number of structural issues in the European School system, which also affect students in other European Schools.

However, in its 2018 report and the action plan on diversity and equality between women and men, the European Commission announced that it will request an independent external evaluation to identify and tackle, in the light of the observations and recommendations of the United Nations Committee, the problems related to the educational support in the European Schools.

In this report by Human Rights Watch, it appears that in some cases, teachers warned parents that their child would not receive the support they needed. In other cases, the school administration repeatedly urged parents to move their child to a specialised school arguing that the European Schools were not inclusive and that their children did not belong there.

We do know, however, that having to change schools can be incredibly stressful for a child. We also know how impossible it is for expatriate parents to find a school with different language sections. Because of this, some parents consider today leaving their EU jobs and return to their home country or did not have other choice but to send their child to a boarding school in their home country origin.

At present, European Schools offer only one curriculum leading to the European Baccalaureate, which cannot be adapted to children with disabilities' varying needs, strengths, challenges and learning styles. There is no alternative to the European Baccalaureate to attest the progress made by a child who has followed a modified curriculum.

The **Union Syndicale** asks that the recommendations stemming from the "Human Rights Watch" research are taken aboard:

To the Board of Governors of the European Schools

- Adopt a time-bound action plan to address the findings of the Educational Support Policy Group's report on inclusive education and the Joint Board of Inspectors' evaluation of the educational support policy.
- Amend the Policy on Educational Support in European Schools to remove the warning on inclusive education and ensure that all provisions are in line with the CRPD.
- Adopt an inclusive education policy, including a commitment to provide reasonable accommodations to children with disabilities.
- Develop system-wide teacher training on disability and inclusive education and ensure the qualification of support teachers and support assistants.
- Provide training to assistants on the support needs associated with different types of disabilities, and on how to offer support to a child in a way that empowers them and ensures their place within the classroom alongside classmates without a disability.
- Introduce flexibility in the curriculum leading to the European Baccalaureate.
- In addition to providing required accommodations to enable children with disabilities to obtain the European Baccalaureate, develop a certification recognized by member states for children with disabilities who solicit an alternative curriculum.
- Accept the recommendation in the Educational Support Policy Group's report on inclusive education to provide the schools with more autonomy to adapt the thresholds for maximum number of pupils in cases where a class has several pupils receiving intensive support.
- Appoint a person responsible for inclusive education in the Office of the Secretary-General of the European Schools.

To the European Commission

- As main funder of European Schools and body in charge of the EU's implementation of the CRPD, drive the reform process to make European Schools inclusive of children with disabilities.
- In the short term, when children with disabilities are not accommodated by European Schools, and have to enrol in other private schools, ensure school fees are fully reimbursed. In the long term, ensure sufficient funding is available for adequate and appropriate support and accommodations in European Schools.

In a landmark judgment in November 2018, a Belgian court for the first time fined

a national school for refusing to enrol a child with disability:

<https://www.unia.be/fr/jurisprudence-alternatives/jurisprudence/tribunal-premiere-instance-anvers-7-novembre-2018>

**The Executive Committee
Union Syndicale Brussels**

Sharing experience, building solidarity. Join **Union Syndicale.**
To join **Union Syndicale,**
just reply with the message:
"Yes, I would like to join"

UNION SYNDICALE BRUSSELS

Votre équipe Union Syndicale Commission: - Your Union Syndicale team at the Commission:



Alessandro Campo, Augusto González, Sophie Hottat, Ignazio Iacono, Christoph Jancker, Olivier Le Dour, Daniela Mormile, Juan-Pedro Perez Escanilla, Olivier Petsch, Pietro Rossi, Carlo Scano

[WEB](#) [FACEBOOK](#) [EMAIL](#)

US BXL: J-70 Bloc C, (01/102) ' +32 2 29 60770